



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la rentrée scolaire de septembre 2014 sera marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'adaptation des horaires à 4 jours et demi par semaine.

Cette réforme doit permettre de favoriser l'apprentissage des enfants en concentrant leur attention sur des périodes scolaires plus courtes, de favoriser leur réussite scolaire et de leur faire pratiquer des activités périscolaires.

Cette réforme **obligatoire** doit être mise en place par les communes, nous laissant le soin d'organiser les nouveaux horaires et la mise en place des activités périscolaires.

La Municipalité de Recquignies, en concertation avec l'inspection académique, les enseignants, les parents d'élèves et les associations, a fait le choix de mettre en place à partir du 05 septembre 2014, des activités périscolaires dans les domaines culturels, artistiques et sportifs.

Ces activités **gratuites et non obligatoires** seront organisées en deux sessions de la façon suivante :

- ♦ Pour les écoles élémentaires: les lundis et vendredis de 15h à 16h30.
- ♦ Pour les écoles maternelles: les lundis et vendredis de 15h15 à 16h15.

De ce fait les horaires scolaires et périscolaires s'établiront de la façon suivante :

	MATERNELLES					
	Langevin			Rocq		
LUNDI	8H30 - 11H30	13H30 - 15 H 15	15H15 - 16H15	9h - 12 h	13h30 - 15h 15	15H15 - 16H15
MARDI	8H30 - 11H30	13H30 - 16H 15		9h - 12 h	13H30 - 16H 15	
MERCREDI	8H30 - 11H30			9h - 12 h		
JEUDI	8H30 - 11H30	13H30 - 16H 15		9h - 12 h	13H30 - 16H 15	
VENDREDI	8H30 - 11H30	13H30 - 15 H 15	15H15 - 16H15	9h - 12 h	13h30 - 15h 15	15H15 - 16H15

ELEMENTAIRES		
PLACE DE NICE et JEAN VILAR		
8H40 - 11H40	13H30 - 15 H	15H - 16H30
8H40 - 11H40	13H30 - 16H30	
8H40 - 11H40		
8H40 - 11H40	13H30 - 16H30	
8H40 - 11H40	13H30 - 15 H	15H - 16H30

Nouvelle Activité Périscolaire	temps scolaire
--------------------------------	----------------

Le décalage des horaires entre les différentes écoles est volontaire afin de faciliter les trajets pour les parents ayant des enfants dans plusieurs écoles. Les enfants pourront bénéficier du transport scolaire à 16h15 pour les maternelles et à 16h30 pour les élémentaires.



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Ce choix a été arrêté pour :

- ♦ **Assurer** une heure de sortie des enfants identique chaque jour et permettre une meilleure organisation des parents qui travaillent.
- ♦ **Favoriser** l'égal accès à tous les enfants aux activités périscolaires.
- ♦ **Permettre** aux enfants de profiter pleinement des activités sur des périodes adaptées.
- ♦ **Adapter** les activités suivant les tranches d'âge.
- ♦ **Donner** la possibilité aux parents de choisir trimestriellement les activités de leurs enfants.

Ces activités périscolaires seront animées par une équipe pédagogique constituée d'animateurs diplômés, d'associations, du personnel communal et d'intervenants extérieurs. Dès la rentrée de septembre les enfants auront le choix entre plusieurs activités et celles-ci seront renouvelées ou reconduites chaque trimestre.

Voici par écoles les activités proposées à la rentrée de septembre :

Maternelle de Rocq	14 enfants	2 animateurs			
		Jeux de société, Travaux manuels, jeux éducatifs, exercices de motricité, contes			
Maternelle Paul Langevin	37 enfants	3 animateurs			
		Jeux de société, Travaux manuels, jeux éducatifs, exercices de motricité, contes			
Ecole Primaire Jean Vilar	30 enfants	Mme Debruyne		Cirk'Emoi + 1 animateur	
		Dessin d'Arts 10 enfants		Circomotricité - jeux clownesques 20 enfants	
Ecole Primaire Place de Nice	71 enfants	Avenir : Mme Gros	CDJE 59 M. Homerin	Cité des Géométries	Harmonie de Recquignies
		Danse : 18 enfants	Echec : 18 enfants	Ateliers scientifiques : 18 enfants	Musique : 17 enfants

Bien sûr, nous restons attentifs aux attentes et demandes de chacun et mettons tout en œuvre pour que cette rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions pour les enfants, les parents et les enseignants.

Remerciements à tous et notamment à la Commission Educative.

Sylvie Mutte, Adjointe aux affaires scolaires